

DÉCLARATION

Les peintures

Frescolithe (peinture mate),
Putop Colours (mate),
Putop Supreme (mate satinée),
Putop Silky Gloss (satinée)

sont selon

ARRETE DU 21 Novembre 2002
relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement.

ANNEXE 3

II. Matériaux d'aménagement.

II.3. Application de peintures

3. Supports non isolants classés M1 ou M2 :

Revêtus de peinture appliquée en quantités inférieures à 0,50 kg/m² humide pour les peintures mates ou satinées, sans prendre en compte les apprêts, impressions ou bouche-pores : classement M 2.

classées M2, appliquées sur des supports M1 ou M2

car 2 couches humides de 0,25 kg/m² chaque couche suffissent pour obtenir une finition opaque et uniforme

Établi à Temse, le 6 juillet 2010